

Envoyé en préfecture le 28/12/2022

Reçu en préfecture le 28/12/2022

Affiché le

ID : 029-200067197-20221220-2022077C-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 20 décembre 2022
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	08 décembre 2022	09 décembre 2022

N° délibération	Objet
2022-077	Choix de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la passerelle du circuit du Yeun Elez

Le vingt décembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Barbara PERRON

**BOLAZEC :** Coralie JEZEQUEL

**BOTMEUR :**

**BRASPARTS :** Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

**LOQUEFFRET :** Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL

**Absents excusés :** Éric PRIGENT, Claude MOREL, Christophe DANIEL

**Secrétaire de séance :** Coralie JEZEQUEL

Rapporteur : Jean-François Dumonteil

Les incendies de cet été ont endommagé la passerelle en bois permettant de faire les circuits de randonnée « Yeun Elez » et « Landes et Tourbières ». Ces deux circuits emblématiques du territoire ne sont donc plus accessibles aux randonneurs aujourd'hui.

Le département du Finistère pourrait en assurer la rénovation en maîtrise d'ouvrage déléguée ou en maîtrise d'ouvrage directe.

Il convient d'en échanger pour ensuite convenir avec le département des modalités de ce portage.

Envoyé en préfecture le 28/12/2022  
Reçu en préfecture le 28/12/2022  
Affiché le  
ID : 029-200067197-20221220-2022077C-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire approuve la maîtrise d'ouvrage déléguée au département du Finistère de la rénovation de la passerelle du circuit du Yeun Elez et Landes et Tourbières.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 28 décembre 2022